

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

### Mobilités : promesse tenues... Vraiment ?

Dans le Fovéa de janvier, nous découvrons un article sur les évolutions de l'offre de mobilité ALM 2023, avec force d'informations mais non vérifiables actuellement. Dommage que nous n'ayons pas été invités à la présentation de ces évolutions « plus qu'avantageuses » pour notre commune alors que Mme Corinne Bouchoux, 2<sup>e</sup> vice-présidente d'ALM en charge de la transition écologique et des mobilités, en avait laissé l'opportunité à notre maire. En vain ! Quel exemple de démocratie !

De plus, certains termes employés peuvent interpeller. Comment peut-on qualifier la nouvelle offre de « robuste » quand on sait que la ligne de bus 2 actuelle disparaîtra à l'été, qu'il y aura forcément une rupture de charge au parc des expositions (nouvelle ligne 4) ou à Montplaisir (tramway), que Pellouailles reste cantonnée en 2<sup>ème</sup> couronne alors que Saint Sylvain est en 1<sup>ère</sup>, que les bus du dimanche seront supprimés et remplacés par un « transport à la demande »... Et on ose évoquer la navette communale, avec ses 9 places et horaires limités ou notre réseau de pistes cyclables (?) au titre des « promesses tenues ».

Halte à l'optimisme béat et à l'autosatisfaction : aucun de nos représentants aux séances d'information ou de travail sur ces questions de mobilités n'a réellement défendu les intérêts de Verrières en Anjou. Résignation ? Pressions ? Ou certains avaient déjà la tête ailleurs...

Mais que demande-t-on exactement ? Nous ne remettons pas en cause l'évolution du réseau de transport en commun, appréciable tant au plan mobilité que transition énergétique. Mais puisque évolution il y aura, **nous demandons qu'ALM considère Verrières en Anjou comme une entité propre** et non comme une configuration géographique ! Par exemple, pourquoi ne pas étendre la future ligne expresse qui va desservir Saint Sylvain (terminus Chêne Vert) à Pellouailles les Vignes. Et offrir ainsi à notre commune nouvelle un autre vecteur de cohésion dont elle a bien besoin au vu des singularités actuelles...

Sachez que nous serons attentifs à la mise en œuvre de ce nouveau plan d'autant plus qu'il est prévu une période d'expérimentation de 6 mois avant validation définitive. En attendant, vous pouvez marquer votre intérêt aux questions de mobilité pour notre commune en signant la pétition :

<https://www.change.org/p/pour-une-equite-de-la-mobilite-a-verrieres-en-anjou>

Les élus de la liste Verrières Ensemble Autrement  
et l'association « Pensons Verrières »  
[pensons.verrieres@gmail.com](mailto:pensons.verrieres@gmail.com)

